

**NOTE DE PRESENTATION ANNEXEE AU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE LA CAISSE DES
ECOLES**
(Article 107 Loi NOTRe)

Le compte administratif 2019 présente toutes les informations obligatoires prévues par le législateur.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019
002	Résultat reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	1 627.66 €
011	Charges à caractère général	22 664.27 €			
6067	Fournitures scolaires	19 859.64 €	70	Produits des services et ventes diverses	1 200,00 €
6068	Autres matériels et fournitures	2 450.00 €	7085	Cotisations et souscription	1 200,00 €
6063	Petits équipements	135.03 €			
6182	Documentation Gnle et Technique	219.60 €	74	Dotations	23 350,00 €
624	Transport	- €	7474	Participation des communes du GFP	23 350,00 €
65	Autres charges de gestion courante	881.35 €	77	Produits exceptionnels	490.00 €
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	- €	7713	Libéralités reçues	490,00 €
656	Bourses et prix	881.35	7718	Divers	- €
67	Charges exceptionnelles				
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	- €			
TOTAL DEPENSES		23 545.62 €	TOTAL RECETTES		25 040.00 €

Le résultat cumulé de l'exercice se décompose comme suit :

	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	23 545.62	25 040.00
Résultat 2019		1 494.38
Résultat antérieur reporté (002)		1 627.66
Résultat de clôture 2019		3 122.04
Restes à réaliser		
Résultat 2019		3 122.04

Le résultat sera affecté en recette de fonctionnement sur le budget 2020.

Fait à Saint Mandrier Sur Mer, le 1^{er} Juillet 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

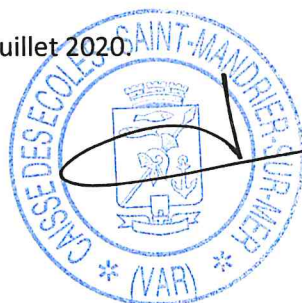
083-268300936-20200701-2020-07-01D04a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2020

Affichage : 03/07/2020

Gilles VINCENT, Président



Le Président,

Gilles VINCENT